

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2020**

Le mardi 16 juin 2020 à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

**Présents :**

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET et Coralie GERAULT.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GERAULT, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRÉ, Damien COUILLEAUX.

**Absents excusés :** René VAUGEOIS donnant pouvoir à Sandrine RAMBAUD

**Secrétaire de séance :** Aline LEBRETON

**ORDRE DU JOUR**

- I. **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2019**
- II. **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**
- III. **ALSH ET RESTAURATION SCOLAIRE : VOTE DES TARIFS 2020/2021**
- IV. **RIFSEEP**
- V. **COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE**
- VI. **QUESTIONS DIVERSES**

## I- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2019

- **Compte administratif budget COMMUNE 2019**

2019	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	876 190,74 €	1 578 391,14 €	<b>702 200,40 €</b>
Investissement	274 874,60 €	259 616,79 €	<b>- 15 257,81 €</b>

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion de la commune de l'année 2019

- **Compte administratif budget ASSAINISSEMENT 2019**

2019	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	37 304,09 €	40 814,30 €	<b>3 510,21 €</b>
Investissement	21 305,95 €	49 929,69 €	<b>28 623,74 €</b>

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion assainissement de l'année 2019

- **Compte administratif budget LOTISSEMENT DU MUGUET 2019**

2019	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	0 €	55 123,74 €	<b>55 123,74 €</b>
Investissement	0 €	0 €	0 €

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion du LOTISSEMENT DU MUGUET de l'année 2019

## II - TAUX D'IMPOSITION

Mickaël DELAHAYE présente au conseil municipal l'état des notifications des impôts et propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2020.

	TAUX N-1	TAUX VOTES
Taxe d'habitation	15,38	15,38
Taxe foncière (Bâti)	29,74	29,74
Taxe foncière (non Bâti)	40,50	40,50

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les impôts de la taxe foncière bâti et non bâti pour l'année 2020.

### III- ALSH ET RESTAURATION SCOLAIRE : VOTE DES TARIFS 2020/2021

Denis Marchand rappelle au conseil municipal que la commune a mis en place, depuis un an, un partenariat avec la commune de la Bazoge-Montpinçon (inscription à la semaine).

Mickael Delahaye a rencontré le nouveau Maire de la commune de la Bazoge-Montpinçon qui souhaite continuer cette collaboration entre les communes.

Denis Marchand présente l'organisation de l'ouvertures des deux centres pour l'été 2020 :

COMMUNE	JUILLET 2020	AOÛT 2020
COMMER	Du 6 au 24 juillet	Du 17 au 31 août
LA BAZOGE-MONTPINCON	Du 6 au 31 juillet	Du 24 au 31 août

#### Le centre de Commer est fermé du lundi 3 août au dimanche 16 août.

Suite à la réunion préalable de la commission jeunesse composée de Sabrina Guyard, Denis Marchand, Aurore Bibron, Damien Couilleaux, celle-ci propose au conseil municipal :

- De supprimer le tarif et l'inscription à la demi-journée,
- De valider les nouveaux tarifs ci-dessous pour l'année scolaire 2020/2021 applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2020 au vu du contexte actuel (Covid-19) :

#### • Tarifs 2020/2021 restauration scolaire

Tarifs cantine en €	Commune	Hors commune
	Proposition	Proposition
Repas scolaire	3.60	4.60
Repas agents communaux	4.90	/
Repas adultes	6.10	/
Repas adultes + 70ans	5.00	/

#### • Tarifs 2020/2021 ALSH -Garderie

Tarifs en €	Quotient familial	Commune		Hors commune	
		Proposition		Proposition	
		Semaine	Journée	Semaine	Journée
Centre de loisirs	<600	31.00	8.35	40.00	10.35
	600-899	35.00	8.60	44.00	10.60
	>899	38.00	9.00	47.00	11.00

Garderie matin	Quotient Familial	Commune	Hors commune
		Proposition	Proposition
	<600	1.43	1.53
	600-899	1.48	1.58
>899	1.53	1.63	

Garderie soir (tarification à la demi-heure)	Quotient Familial	Commune	Hors commune
		Proposition	Proposition
	<600	0.26	0.31
	600-899	0.31	0.36
>899	0.36	0.41	

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 proposés par la commission jeunesse.

Pour cet été et les années suivantes, si une semaine comporte un jour férié, un prorata sera effectué sur le tarif de la semaine.

Denis Marchand, informe le conseil que suite à la reprise de l'école obligatoire à partir du lundi 22 juin 2020, les agents communaux devront être plus présents auprès de l'école et ne pourront pas assurer toutes les heures liées au ménage et à la désinfection.

Denis Marchand présente donc au conseil un devis de la société HMS d'un montant de 972€ (forfait de 30h sur les deux dernières semaines de juin, produits et matériel inclus) et propose de valider celui-ci rapidement au vu de la situation exceptionnelle.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société HMS pour un montant total de 972€.

#### **IV- RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES D'ETAT)**

Mickaël Delahaye informe le conseil que nous devons délibérer sur la création du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et propose son entrée en vigueur au 01/07/2020. Ce sujet avait déjà été validé préalablement en conseil pour transmission et avis du centre de gestion. Ce dernier ayant émis un avis favorable, il convient d'acter sa mise en place.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la délibération portant création du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) avec une date d'effet au 01/07/2020. Afin de favoriser les agents, les versements trimestriels de l'IFSE seront payables en début de trimestre.

#### **V- COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE**

Mickaël Delahaye informe le conseil que René Vaugeois s'est proposé d'être le délégué pour la révision de la liste électorale étant le premier nommé dans l'ordre du tableau après le Maire et les adjoints.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la nomination de René Vaugeois en tant que délégué à la commission de la révision de la liste électorale.

#### **VI- QUESTIONS DIVERSES**

##### ➤ **CCID (commission communale des impôts directs)**

Mickaël Delahaye informe le conseil que la commission communale des impôts directs doit être composée de 6 titulaires et de 6 délégués. La municipalité doit remettre une liste de 24 personnes à la Direction Générale des Finances qui sélectionnera par la suite les 6 titulaires et les 6 délégués qui intégreront cette commission communale.

Mickaël Delahaye propose que le conseil contact par connaissance les membres de cette commission nommés lors du dernier mandat pour savoir s'ils sont intéressés pour en faire parti de nouveau.

##### ➤ **Acquisition d'un bien sis 6 rue des Tisserands**

Mickaël Delahaye informe le conseil qu'un bien sis 6 rue des tisserands et cadastré B1311 (32m<sup>2</sup>), B980 (75m<sup>2</sup>) et B979 (52 m<sup>2</sup>), comprenant une maison avec loge attenante et cour, est actuellement en vente et propose au conseil d'acquérir ce bien pour un montant de 35 000 € net vendeur. Etant précisé que ce bien est dans la continuité des biens acquis au 2 et 4 rue des Tisserands et permettra de régler des problématiques de gestion de terrains, d'accès entre les biens et de porter une réflexion globale sur ces biens à usages d'habitations.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'acquisition du bien situé 6 rue des Tisserands cadastré B 1311, B 980 et B 979 pour une superficie totale de 159 m et composé d'une maison, d'une grange attenante et d'une cour pour un montant de 35 000 € net vendeur. Les frais d'actes notariés seront à la charge de la commune.

➤ **Gratification Aurélien Beaudouin stagiaire au service technique**

Mickael Delahaye informe le conseil qu'Aurélien Beaudouin recruté en contrat à durée déterminée pour la période estivale jusqu'au 30 septembre 2020 était préalablement en position de stagiaire. Une gratification prévue dans la convention à hauteur de 600,60€ était convenue entre les parties.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, la gratification prévue pour Aurélien Beaudouin à hauteur de 600,60€ pour la période de stage préalable au contrat estival.

➤ **Burger truck**

Mickael Delahaye informe le conseil qu'un Food truck sera présent tous les vendredis soir à partir de 18h-18h30 dans le bourg de Commer. Celui-ci proposera des burgers confectionnés avec de produits locaux (pain, viande).

➤ **Tarif salle de la mairie : Sépulture et nécessité de désinfection supplémentaire liée à la crise sanitaire**

Mickael Delahaye propose au conseil que la salle de la mairie soit mise à disposition à titre gracieux pour les sépultures également pendant la période où des mesures supplémentaires de désinfection seront nécessaires. La mairie prendra à sa charge la désinfection de la salle. Cependant, celle-ci devra être restituée propre par les usagers comme c'est le cas habituellement.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise à disposition à titre gracieux la salle de la mairie pour les sépultures dans la période où une désinfection supplémentaire sera nécessaire, la mairie prendra à sa charge la désinfection de la salle sachant que celle-ci devra être rendue propre par les usagers comme c'est le cas habituellement.

➤ **CNAS**

Lors du précédent conseil, Annabelle Fouquet avait été nommée en tant que représentant titulaire auprès du CNAS. Il est aussi nécessaire de nommer l'agent délégué auprès de cet organisme. Gwenaëlle Therreau sera l'agent délégué auprès du CNAS.

*Il est 00h30, la séance est levée.*

